

**Annonce légale :**

**Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura**

**Avis d'enquête publique**

**Modification n°1 du PLU d'Arbois**

Par arrêté du 25/05/2020, le Président de la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique pour la modification de droit commun du PLU d'Arbois.

M Alain RABY a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Arbois du 19 juin au 3 juillet 2020 aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie au public.

Toutes les mesures barrières seront mises en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des usagers.

Le commissaire-enquêteur recevra en **mairie d'Arbois**:

- - vendredi 19 juin 2020 de 9h00 à 12h00
- - samedi 27 juin 2020 de 9h00 à 12h00
- - vendredi 3 juillet 2020 de 14h00 à 16h30

Et en permanence téléphonique en appelant le service Urbanisme de la Communauté de Communes Arbois-Poligny-Salins Cœur du Jura au 03 84 52 64 97 (lundi au vendredi de 8h à 12h)

Les associations pourront être reportées sur un rendez-vous spécifique et hors permanence présenteielle et/ou téléphonique. Pour cela, elles contacteront le service Urbanisme de la Communauté de Communes Arbois-Poligny-Salins Cœur du Jura au 03 84 52 64 97 (du lundi au vendredi de 8h à 12h)

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante: Mairie d'Arbois, 10 Rue de l'Hôtel de ville, 39600 Arbois ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : [mdc-plu-arbois1@cc-aps.fr](mailto:mdc-plu-arbois1@cc-aps.fr) ou sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/mdc1-plu-arbois>

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le conseil communautaire pourra accepter la modification du PLU d'Arbois

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la communauté de communes d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura.

A l'issue de l'enquête, Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur au siège de la communauté de communes, à la mairie d'Arbois, sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.cc-coeurdujura.fr/enquetes-publiques.htm> ainsi qu'en Préfecture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.